L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 29 JUILLET 1874. 47me Année.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN 29 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Eugène Tourné, aux Nos. 116, 118 et 120, rue Royale : vin, sherry, sardines, rhum, etc.

Par S. Guinault, à McDonoghville, à l'ancienne vacherie de Miller, près celle de Sougue—une vacherie.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle de ventes—marchandises sèches, articles de toilette et notions.

La loi d'enregistrement des votants.

Une loi d'enregistrement est une véritable loi d'élection, nul citoyen n'ayant le droit de voter s'il ne figure de nom sur les livres d'enregistrement prescrits. La loi en vertu de laquelle cette opération va se faire a été votée dans la dernière session et porte les signatures de Lowell, d'Antoine et de Kellogg. Il est bien clair par conséquent, qu'elle a été faite de manière à favoriser le parti radical. C'est une loi de parti. Du reste, c'est par là que les Républiques se distinguent. Il faudrait, comme on l'a dit bien souvent, que les Républiques fussent composées d'anges pour qu'elles brillassent par la justice et l'équité, et si les hommes étaient des anges, il n'y aurait pas besoin de République pour les gouverner : ils se gouvernement seuls et de manière à se contputer tous les uns les autres. Alors, M. Kellogg, M. Lowell, M. Antoine, et beaucoup d'autres messieurs plus ou moins corrompus, plus ou moins savants, plus ou moins instruits, et massacrant plus ou moins la langue de Sheridan, de Pitt et de Fox, nous seraient parfaitement inutiles, et nous n'aurions pas à parler d'eux aujourd'hui à propos de la loi d'enregistrement des votants.

Cette loi a tout d'abord cela de vicieux qu'elle fait nommer par l'Exécutif tous les officiers préposés à l'enregistrement ; ces officiers seront donc ses créatures et ne pourront être que ses adhérents, ses très humbles serviteurs, en fait comme en droit. Ces officiers, en outre, dans l'exercice de leurs devoirs, se feraient que deux-mêmes, en ce sens qu'ils auront tout pouvoir vis-à-vis des postulants ; ils enregistreront ou n'enregistreront pas comme ils l'entendront, comme ils le décideront, sans qu'aucun juge ni de district ni de paroisse puisse les interrompre par une injonction ou un mandamus. Ainsi, ils inscriront ou refuseront d'inscrire à leur gré, sans qu'on ait immédiatement le moindre recours contre eux devant quelque justice que ce soit, si ce n'est celle du gouverneur.

Le gouverneur seul peut les révoquer et les remplacer, s'il le jugé convenable, mais voilà ce qui justement n'arrivera pas ; le gouverneur aura soin de nommer des hommes dévoués, rompus aux manœuvres du parti, et prêts à tout faire dans l'intérêt de l'exécutif qui ne les remplacera, certes, pas sur les plaints du parti adverse, car des plaintes prouveront justement que les enregistreurs, inspecteurs et assistants ont rempli leurs devoirs suivant les vœux de leur créateur. Tout fois, les votants non inscrits par le refus des officiers de l'enregistrement pourront intenter contre eux une action régulière devant les tribunaux, mais quels tribunaux ? ceux que nous connaissons déjà et dans la mission expresse est de ne jamais mingeon de nuire le moins possible, à l'autorité ou au parti qui les a créés eux mêmes, et nous savons trop que ces tribunaux ne manqueraient pas à leur mission.

Les inspecteurs d'enregistrement et leurs assistants ont donc des pouvoirs à peu près souverains. Mais c'est surtout à l'égard des étrangers naturalisés que le législateur blanc, de couleur, et nègre, prend des précautions extraordinaires, et donne aux officiers enregistreurs des pouvoirs également extraordinaires. Il faudra que chaque étranger naturalisé, demandant à être enregistré, produise en addition à la preuve de la résidence, qu'il a été naturalisé conformément aux lois des Etats-Unis ; il faudra qu'il produise en conséquence un certificat de naturalisation sous le sceau de la cour où l'acte a eu lieu, dûment attesté par le greffier de la dite cour et signé de sa propre main ; il faudra qu'il prouve encore par le serment de deux témoins, électeurs eux mêmes du précinct d'élection, qu'il est bien la personne nommée dans le dit certificat et la personne à laquelle le certificat a été remis, et qu'il réponde en outre sous serment d'une manière satisfaisante sur le lieu de sa naissance, et sur les circonstances de lieu, de temps, et de personnes concernant l'obtention de son certificat, et tout cela sera inutile, si l'officier ou l'assistant enregistreur n'est pas satisfait. Ses deux témoins seront exposés à des questions sévères. Toutes ces difficultés sont relatives à la non-admission ; maintenant voici pour l'exclusion.

Les inspecteurs pourront toujours éliminer des registres tous les noms qu'ils voudront, surtout les noms d'étrangers, quand se promenant dans les diverses sections de la paroisse, ils trouveront deux témoins affirmant que telle personne en question n'est pas un résidant du précinct ou de la paroisse ou qu'il est privé autrement par la loi du droit de voter à la prochaine élection. Les inscriptions seules, restant après cette épuration, donneront le droit de vote.

La section 22 de cette loi d'enregistrement porte textuellement que le dit registre d'inscription sera l'unique preuve que les personnes dont les noms s'y trouvent ont résidé pendant les 10 jours précédant immédiatement l'élection, dans le ward ou dans la paroisse.

Ainsi, la loi organise une lutte de témoignages. L'étranger se fait accompagner de ses deux témoins qui attestent qu'il a été naturalisé et qu'il a satisfait d'ailleurs à la condition de la résidence. Il est inscrit. Mais voici deux autres témoins, raconteurs ne sait où par l'inspecteur, qui viennent dire que telle personne n'a pas la résidence, qu'elle n'est pas comme et qu'elle n'a sous ce rapport du nous, aucun droit de vote et tout de suite l'inscription est radiée sans autre instruction ni autre cérémonie.

Les sections 21 et 22 laissent donc à l'autorité exécutive la plénie disposition des registres quant à ce qui concerne les étrangers naturalisés. Ils auront beau produire des témoins, ces témoins ne pourront prévaloir contre les agents subornés de l'autorité exécutive, qui reste ainsi la souveraine maîtresse de l'élection, car dans cette situation d'égalité numéri que entre les blancs et les noirs, bien que cela soit contesté en faveur des blancs, il est clair que si beaucoup d'étrangers sont ainsi éliminés des listes électorales, il sera bien difficile à l'opposition d'avoir assez de succès pour sauver l'Etat.

Il est inutile d'entrer plus avant dans l'examen de cette loi qui évidemment ne peut avoir fit faite que pour favoriser le parti radical dont elle émane. C'est pour cela que nous exprimions, il y a quelque temps, le regret de voir le Sénat des Etats-Unis et le Congrès tout entier rester dans l'ignorance de ces lois qui rendent au parti de l'opposition le triomphe presque impossible ; et cependant si l'opposition ne réussit pas, tout le Congrès croira que Durell, en définitive, ne l'était prononcé que contre les fraudes de Warmoth et que Grant et son conseiller Williams ont eu raison de soutenir sa décision par la force armée. Dès lors, sont réduites à néant toutes les démarches que les membres du comité fusionniste ont faites à Washington et toutes les dénonciations et protestations dont le comité a entretenu la presse et dont la presse a entretenu toutes les sections, même les plus reculées des Etats-Unis.

Quant aux opérations de la loi d'enregistrement dont nous n'avons fait ressortir que les traits principaux, ces opérations doivent commencer pour la ville 60 jours avant l'élection et finir dix jours avant, et pour les paroisses elles commenceront 29 jours avant et finiront neuf jours avant la dite élection.

LE CHARBON.—Cette maladie sévit avec une cruelle intensité dans la paroisse des Avoyelles et de la Pointe-Coupée, et on se préoccupe naturellement de la recherche d'un traitement efficace. Un habitant de la campagne qui se trouve en ce moment à la Nile-Orléans a, dit-il, trouvé un moyen infaillible de combattre le charbon et de guérir radicalement les animaux qui en sont attaqués. Il prévient même la maladie avec son traitement. On peut le voir en s'adressant à M. Keep, Hogan & Galloway. Il est à se rendre chez les planteurs qui auraient besoin de son ministère.

Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Souvenez-vous que le tirage est fixé au 1er août.

(Extrait du [illegible] de la Louisiane.)

BONNES RÉCOLTES.—Une lettre de M. Jean Webre, de Lafourche, nous informe que les récoltes de cannes et de maïs sont fort belles ; le jeune maïs a toutefois souffert du ravage des vers.

CÉLÉBRATION.—La population de couleur doit célébrer le 1er Août, l'anniversaire de l'émancipation des esclaves à la Jamaïque ; si la Louisiane était une île, elle serait bientôt, ainsi que cette colonie, une ruine complète ; mais heureusement elle fait partie des Etats-Unis, où le flot de l'émigration blanche toujours croissant, nous préservera d'un pareil malheur.

GRANDE PARADE.—Les citoyens de la Fausse-Pointe sont enthousiastes à l'égard du grand meeting de la Ligue Blanche, pour le 25 juillet, à la Nouvelle-Iberie, et au nombre de 700 environ, se proposent de paraître le village ce jour-là. Ce sera là un imposant spectacle, bien fait pour réjouir tous les cœurs patriotiques, et nous les félicitons d'avance de leur intention.

Que Jeannerette et le voisinage en fasse de même, et se présentent en corps organisé, l'effet en sera multiple.

(Correspondance Spéciale du *Courier*.)

Homma, Les, 18 juillet 1874.

Cher monsieur—Dans ma dernière, je vous marquais que les récoltes étaient pleines de promesses, mais depuis, les pluies constantes leur ont fait beaucoup de tort.

LES CANNES A SUCRE

sont fort belles ; quelques habitants se plaignent toutefois, qu'une espèce d'insecte ou de ver les ronge, et de là, il est à prédire que le rendement ne sera pas supérieur à celui de l'année passée.

LE MAIS

aurait été en grande quantité, si la sécheresse prolongée n'eût été suivie de trop de pluie à la fois ; malgré tout, cette récolte va de beaucoup plus forte que la dernière.

LE RIZ

a été planté dans les districts inondés, aussitôt le retrait des eaux, mais presque sans succès ; la semence était dévorée par les insectes à la première germination.

PRESQUE UN DUEL

a eu lieu la semaine passée, entre le sénateur I. O. Cagé (couleur) chef de la faction Cage, et James Madison (couleur), candidat pour la place de shérif, et appartenant à la faction Reys & O'Hara. Il n'y a eu aucun mal, vu que Madison, sous quelque prétexte, a refusé de se battre avec le sénateur. Les deux partis avaient dépassé pour le combat, les limites de la corporation. Un assez grand nombre de personnes y avaient accompagné, mais s'en revinrent, en se disant attrapés, et leur curiosité non satisfaite.

Communiqué.

UNE CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

FORTIFICATIONS AUTOUR DU CARRÉ DE LA VILLE.

Nous avons déjà mentionné qu'en possant la fondation de la Cité hospitalière avaient songé à ériger le nouvel établissement contre les incursions soudaines des peuplades indiennes, qui à cette époque, étaient assez formidables pour menacer l'existence de la Colonie.

A cet effet on s'était mis, aussitôt les premières bâtisses indispensables construites, à former une enceinte autour de la ville, en creusant un fossé et jetant la terre en dedans de cette enceinte, de manière à élever un petit épaulement, qui fut plus tard fortifié par les palissades en pieux, tellement de cette sorte tout le terrain compris entre les limites ainsi définies, depuis le pont de France et bas, à la porte Thémistocles en haut, et tirant vers le bois ou les marécages jusqu'à la rue Bourgogne, au delà de laquelle on forma, par la suite du temps, ce que l'on s'était accoutumé à appeler les Remparts, à proprement parler un simple épaulement provenant des terres puisées dans le large fossé d'égoût.

Quoique les rues parallèles au cours du fleuve aient été tracées jusqu'à celle que nous venons de nommer, la ruelle Bourgogne, cependant les constructions dans d'elles n'allèrent guère au-delà de la rue Bourbon, excepté quelques vastes jardins ou écluses, attachés aux bâtisses publiques, dont nous parlerons une autre fois. Comme partout dans le site que l'on avait choisi, le sol était très bas et que l'on trouvait immédiatement au crenseuil la terre, l'eau en masse, on se figura d'abord qu'il était inutile de fonder plus au fond pour asseoir des fondements pour les bâtisses et l'on se contenta donc de faire élever presque toutes ces constructions sur des blocs de bois ou des 3 à 4, 6 et 8 pieds d'élévation de terre.

Ce mode de construction a prévalu très longtemps et a continué même jusqu'à la guerre dans les campagnes ; la raison était que les pluies fréquentes rendant le sol humide pendant la plus grande partie de l'année, ce mode était naturellement le seul moyen d'obvier à cette difficulté de climat.

C'est aussi ce mode qu'on avait employé pour construire le corps de garde en block houses, qui, dans la direction du bois, c'est-à-dire, vers le chemin du bayou St. Jean, formait la ligne de défense de ce côté là, où on pouvait craindre quelque surprise de la part des Indiens hostiles ; ces Indiens souvent venaient dans leurs pirogues, par le derrière du lac, infester les cyprières et marécages de la ville, au grand déplaisir des citadins qui se voyaient ainsi troublés dans leur chasse, etc.

Dans cette ligne d'enceinte qui formait le derrière de la ville se trouvaient également deux issues, l'une près de la rue du Bayou que l'on appela porte du Bayou, et une autre petite poterne aux environs de la rue Bienville, appelée la porte de la cyprière. C'est dans ce même quartier que nous avons trouvé en 1816 le voisinage le plus désordonné, et que l'on désignait par le bouin du temps, et dont nous avons donné ailleurs une description assez détaillée pour nous en dispenser dans cette occasion-ci.

Quant à de véritables forts ou même à des batteries de canon, il n'y en avait point près de l'établissement de la ville, plus tard et dans son ordre nous mentionnerons comment les ouvrages plus réguliers ont été construits et maintenus jusqu'à l'année 1810, où le Conseil de ville d'alors décréta finalement la destruction et et le bâtissement de toutes ces anciennes redoutes et fortifications, à l'exception de la petite forteresse St-Charles, qui se trouvait être occupée par les troupes des Etats-Unis, et qui ne fut évacuée et démolie que vers l'année 1823 ou 24.

Sur le plan primitif du Conseil de la ville, nous trouvons la poudrière placée en dehors de l'enceinte, à l'emplacement de la rue du Canal, sur la grande route de l'Achipoulas. C'était la leur à une assez grande distance de la partie la plus peuplée de la ville d'alors, où presque tout le commerce et trafic se concentrait vers la rue Ste-Anne et plus bas.

Il est très probable, quoique nous n'ayons pu en trouver la confirmation officielle dans les documents que nous avons consultés à cet égard, qu'une fortification, c'est-à-dire, un block-house, ou construction en bois, avec les aménagements nécessaires pût être établie au bayou St-Jean, là où se trouve actuellement le Jardin Mégnolia, car c'est de cette position que l'on pouvait le mieux garantir la ville contre une attaque venant du lac Ponchartrain.

Quant à l'entrée du bayou St-Jean, il est dit dans les pièces officielles qu'un petit fort y avait été établi ensuite que les autorités coloniales s'étaient décidé à fonder la Capitale sur le fleuve. Les chantiers et la marine pour le lac, sans le département colonial, aussi bien que sous celui des Etats-Unis jusqu'en 1823, avaient leur emplacement à la localité indiquée, le Jardin Magnolia, comme nous même en avons été le témoin. C'est donc là que nous verrons plus tard un grand centre d'activité.

AMEUBLEMENTS.—Nous avons vu hier des meubles magnifiques provenant du grand dépôt de M. Jos Hubbard, au coin des rues Ramparts et Perdido. Nous avons été surpris de la modicité du prix qu'ils avaient coûté et jusqu'à présent nous n'avons rien vu de si bon marché. Nous invitons donc les personnes qui ont à faire des emplettes de meubles, à aller visiter le magasin de M. Hubbard. Elles en sortiront satisfaites pour peu qu'elles aient envie d'acheter.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le champion de M. Kellogg.

Le *Republican* étant l'organe officiel du parti radical doit nécessairement défendre tous les actes de M. Kellogg. Il est payé pour cela et il ne gagnerait pas son argent s'il ne s'acquittait pas de cette tâche.

Ce journal nous prend à partie parce que nous avons rétorqué les calomnies de M. Kellogg contre la ligue blanche, au sujet de l'assassinat du malheureux Manuel de Muñoz, et il remplit toute une colonne de phrases vides de sens qui nous sont adressées.

Nous ne désirons pas entamer une polémique avec le *Republican*, pour plusieurs raisons, dont voici deux bonnes : premièrement, à cause de sa mauvaise foi reconnue, et secondement, parce qu'en lui répondant, nous lui prêterions une importance qu'il n'a pas.

Pour lui prouver que M. Kellogg a indignement calomnié la Ligue Blanche de la paroisse Caddo, afin de créer de la sensation dans l'intérêt de sa clique de politicains sans vergogne, nous nous contentons de le référer à la propre déclaration de la veuve du malheureux Manuel de Muñoz, déclaration faite à M. Oscar Blasco.

Si le *Republican* persiste après cela à tenir les Ligues Blanches responsables de cet odieux assassinat, c'est qu'il veut bien boucher ses oreilles pour ne pas entendre et fermer ses yeux pour ne pas voir.

Maintenant, un dernier mot à l'organe de l'usurpation. Pourquoi lui plaît-il de nous accuser de vouloir imiter l'exemple de M. Paul de Cassagnac, rédacteur du journal le *Pays*, à Paris, en insinuant que nous voudrions proposer une partie carrée, l'épée à la main, entre les rédacteurs du *Republican* et les rédacteurs de l'*Abeille* ?

Nous ne prendrions pas cette peine, sachant à l'avance que la proposition serait refusée avec empressement et précipitation.

Un homme qui marche sur l'eau.

Une foule considérable assistait hier après midi au bord du fleuve, devant les jardins de Carrollton, aux prouesses de l'homme poisson, comme on a appelé le célèbre nageur qui défie tous les experts en natation de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

L'homme-poisson après avoir traversé deux fois le Mississippi à la nage, a tenu sa promesse et a marché effectivement sur l'eau.

Pour accomplir cet exploit, il s'est attaché des pièces de liége aux pieds, et tenant un balancier à la main pour garder son équilibre, il s'est aventuré sur le fleuve.

Il n'a pas marché, mais il a glissé, et cela avec beaucoup de difficulté, à cause du courant qui l'entraînait toujours.

La compagnie du chemin de fer de Carrollton a dû faire une recette magnifique, car la gare était encombrée par plus de quinze cents personnes qui essayaient, en se pressant dans les chars, de trouver une place si petite qu'elle fût.

A huit heures et demie du soir, il y avait encore une foule qui attendait.

Il est malheureux que la compagnie n'ait pas dix locomotives de l'invention du regretté docteur Lamm. En pareilles occasions, il en faudrait quinze au moins.

Chaque fois que nous voyons un de ces *dummies*, nous pensons à leur inventeur, qui a succombé à un triste accident sans avoir pu jouir des bénéfices de son œuvre, et nous nous disons que le génie ici bas, n'est presque jamais récompensé.

On nous dit que presque tous les mardis et tous les samedis il y a une affluence aussi considérable à Carrollton, car chacun cherche un peu d'air et à fuir de fuir la chaleur sénégambienne qui règne en ce moment à la Nouvelle-Orléans.

Un suicide.

Un homme blanc, dont le nom est inconnu, s'est suicidé hier après-midi près des casernes, en prenant du poison.

Le coroner a été appelé à dix heures du soir pour faire une enquête, mais il était trop tard pour se procurer plus de détails.

Secours pour les Inondés.

Le maire Wiltz continue à recevoir quelques souscriptions pour les victimes de l'inondation.

Dans la journée d'hier les contributions se monteient à $156.55, ce qui grossit le total des fonds de secours et les porte à $21,456 30.

Les nouvelles qui nous parviennent des districts qui ont été inondés, sont rassurantes, car on nous apprend que le sol, fécondé par l'eau du Mississippi, promet de produire une abondante moisson.

Dieu veuille que les prévisions des planteurs se réalisent !

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Wiltz.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes qui sont approuvées sans difficulté.

M. Turnbull, administrateur du département du commerce, présente une résolution autorisant l'inspecteur des quais de la ville à permettre d'ouvrir les levées en différents endroits, pourvu que ceux qui obtiennent ces permissions s'engagent à combler les ouvertures dix jours après que l'ordre leur aura été donné.

La résolution est adoptée.

Plusieurs pétitions sont présentées et référées aux différents départements.

TEMPERATURE.— 28 juillet 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	89	29
12 M.	95	35
3 P. M.	98	37
6 P. M.	92	33

TROIS PRIX CAPITAUX DE $10,000.—Un nouveau grand tirage au numéro simple aura lieu, samedi 1er août 1874, au bureau de la loterie de la Louisiane. Les billets coûtent $10. Il y aura 10,000 billets. Trois grands prix pour 10 000 billets ; le gain n'est pas impossible et ce qui le prouve c'est qu'à chaque tirage il y a des gagnants. Tout pesé et considéré nous pensons que c'est encore la meilleure spéculation de cette époque où l'on ne recule devant rien pour faire de l'argent.

— La séance annuelle de la Société de géographie de Londres a eu lieu la semaine dernière, sous la présidence de sir Bartle-Frere.

La grande médaille d'or a été, cette année, décernée au voyageur Georges Schweinfurt pour ses explorations en Afrique, ses explications sur les frontières S.-O. du bassin du Nil, sa découverte de la rivière d'Uelle, ainsi que pour son ouvrage, intitulé : *le Cœur de l'Afrique*.

La médaille Victoria a été décernée au colonel P.-E. Verbersion pour son heureuse exploration de la partie S.-O. de l'Australie encore inconnue à l'intérieur. Dans son discours d'usage, le président est revenu sur la carrière de Livingstone, lequel a rendu tant de services à l'humanité, comme explorateur et comme adversaire de l'esclavage.

Eu cette dernière qualité, Livingstone s'est efforcé, pendant une trentaine d'années, de développer les relations commerciales avec l'intérieur de l'Afrique, car c'était là qu'il voyait l'exutoire certaine de la traite. Comme explorateur, il a mesuré 26,000 milles de sol africain, et découvert près d'un million de milles carrés de terres inconnues, soit près d'un quart de la surface entière de l'Europe. C'est là une gloire qui ne s'oubliera pas dans les siècles futurs, a dit en terminant l'orateur.

Il a été ensuite question des sondages et des levés hydrographiques entrepris par le *Challenger*, envoyé, comme on sait, en expédition pour explorer le fond des mers.

La Société a publié, l'an dernier, soixante-dix-sept cartes nouvelles, parmi lesquelles la carte des régions polaires de l'hémisphère sud mérite surtout de fixer l'attention. Il est regrettable que la Société n'ait pu envoyer un détroit de Smith (*Smith Sund*) l'expédition qu'elle projetait. Le président a rappelé les démarches infructueuses tentées auprès du gouvernement pour en obtenir une subvention. Il a annoncé que l'affaire allait être reprise avec les nouveaux ministres.

Des tentatives seront faites aussi, dans le courant de l'été, pour tâcher d'obtenir quelque renseignement sur l'expédition autrichienne au pôle Nord, commandée par MM. Payer et Weyprecht. Nous avons dit, ces jours derniers, quelles étaient les craintes conçues en Autriche au sujet de ce navire. Le voyage du *Pandjas* au Spitzberg aura lieu dans cette intention.

On voit par les détails qui précèdent, combien la Société de géographie de Londres est active et entreprenante. Elle assaillert de jour en jour une plus grande extension ; ainsi le rapport constate un accroissement de 249 nouveaux sociétaires et de 19 membres d'honneur correspondants.

La *Tribune* de Berlin annonce comme chose positive que M. Maurice Strakosch se prépare à tenter l'essai d'un opéra italien dans la capitale de la Prusse.

Il y a beaucoup de lots
A la Loterie de la Louisiane ;
Il est facile de gagner quelque chose,
Prenez donc un billet.
Il y a beaucoup de lots
A la Loterie de la Louisiane ;
Il est facile d'y gagner quelque chose.
Prenez donc un billet.
Nous vous le répétons
Prenez vite un billet.

— Nous lisons dans la *France* :

Au moment où nous achevons d'apprécier la séance d'hier, la malle transatlantique nous apporte un numéro de la *Staats Zeitung*, de New-York, et notre regard tombe sur ce paragraphe :

La France *n'est pas encore* au point où, dans les premières années qui ont précédé le premier partage de la Pologne, les représentants de ce pays se ruent à chaque séance, le sabre au poing, les uns sur les autres ; *mais ce qui n'est pas encore peut arriver* avec le temps.

En effet, la même décomposition des partis, le même affaissement moral de l'esprit public, le même renversement, le même aberration du sentiment national et cette même impossibilité pour la voix des hommes éclairés, patriotiques, et n'ayant en vue que le bonheur de leur pays, de se faire entendre au milieu du tumulte et des luttes exaspérées des factions ; toutes ces causes de décomposition et d'anéantissement se manifestent en France, et il n'y a plus que l'activité, la puissance industrielle infaillible et les sentiments d'ordre de la classe moyenne qui puissent encore donner l'espoir de voir la France préserver du sort de la Pologne.

Le hasard ne pouvait apporter un commentaire plus éloquent et plus opportun du spectacle donné par l'Assemblée nationale.

—L'un des moindres inconvénients de la crise est d'avoir arraché M. Thiers à "ses chères études" pendant deux jours.

Nous le regrettons pour les "chères études" et pour le pays.

M. Thiers, en effet, a été l'un des agents les plus actifs de l'attaque dirigée contre le Maréchal et son ministère. C'est lui qui, mardi, chéchinait les membres du centre gauche, gourmandait leur indécision, les poussait, l'épée au dos, à l'assaut des portefeuilles, qu'il faisait briller dans un mirage trompeur.

Mercredi soir, le petit vieillard était rageur de son insuccès. Il s'en vengeait en criblant des épithètes les plus ironiques ses amis du centre gauche, à tous ceux qui venaient le voir, il disait :

—La journée n'est pas bonne pour nous !

Quant aux "chères études", vous serez bien aises, sans doute, de savoir où elles en sont.

Sachez donc que M. Thiers est plongé jusqu'au cou dans la minéralogie. Il l'étudie avec fureur ; sa maison est encombrée d'objets de toutes sortes, se rapportant à cette science. M. Thiers y consacre tout son temps. Il a placé dans le fameux livre qu'il prépare contre le matérialisme.

Le reste du temps, M. Thiers le passe en longues causeries avec M. Bancroft, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, et lui-même historien distingué. M. Bancroft est venu passer trois semaines à Paris. Il est lié d'amitié avec M. Thiers depuis près de quarante ans. Quand les deux vieillards sont ensemble, ils s'amusent à repeindre l'histoire de l'Europe depuis le temps où ils sont entrés tous les deux dans les affaires.

M. Bancroft a son couvert mis chez M. Thiers.

—Vous pouvez vous considérer ici comme chez vous, lui a dit M. Thiers.

Encore une fois, cet de dommage que la politique vienne arracher M. Thiers à ces douces occupations ! *Figaro.*

—Il paraît que l'honorable général Changarnier était venu à la Chambre avec l'intention très arrêtée de proposer l'ordre du jour suivant :

Lorsque M. Johnston vint le proposer, tout de suite après le rejet de l'interpellation de M. Lucien Brun, M. Changarnier aurait frappé de stupéfaction, avec impatience, et aurait dit à un voisin :

—Allons, il être trop tôt, et il manque ! Nous n'avons plus qu'une cartouche à tirer dans l'intérêt du pays !

Nous n'avons plus qu'une cartouche à tirer dans l'intérêt du pays !

Mais, en même temps, on faisait une chose et on faisait un boulet.

—Ce centre gauche me rappelle ces bataillons qui veulent tout tuer et qui, arrivés sur le terrain, acceptent des cartouches et en font un boulet.

Sur la ligne d'Angleterre, un ministère décoré monte dans les troisièmes, qui sont plus vertes et plus sévères que les premières. Il y trouve avec deux ou trois femmes et un gavroche, qui fumait sa pipe.

Il allume un cigare.

—Vous ne demander seulement pas à ces dames si le fumée ne les incommode pas ? lui dit le gavroche.

—Et vous, mon garçon, répond le monsieur, est-ce que vous le leur avez demandé ?

—Moi, c'est entre chous, répond le gavroche, de tou le plus naturel.... Mon, je suis un voyou !

—Ce bon peuple souverain, je ne peux pas m'en lasser !

Deux pochards, en guenilles, causaient de la loi électorale :

—Si on dépendait de moi, disait l'un, les bourgeois ne pourraient pas voter.

—Voyons, Narcisse, tu n'es pas raisonnable ; car enfin, le bourgeois, c'est des hommes.... comme nous !

—Ah ! Te voilà aussi pour l'égalité, toi ?.... Aristocrate !

Le temps fuit
Et d'une façon irréparable,
Hâtez-vous donc d'acheter
Votre coupons de billet.
Le temps fuit
Et d'une façon irréparable,
Hâtez-vous donc d'acheter
Votre coupons de billet.
Le tirage de la Loterie a lieu
Samedi, le 1er août.

Guérison contre paiement.—Il y a beaucoup de remèdes qui promettent un soulagement pour une toucher à la source ou au siège du mal. Les Amers de Hostetter n'ont pas de ces prétentions. Le grand tonique et antimortel ne prétend pas avec la maladie et ne s'inquiète pas le système. Ce n'est pas un simple palliatif ou remède temporairement quelques désordres symptomatiques. Non ; son prinel d'qui restaure, fortifie et régénère et pénètre, il va à la source de la maladie et de dans les tissus et cellules du corps, et ses effets sont radicaux et entières. Dans la dyspepsie, constipation, tremblement d'estomac, dans les maladies de foie, ils régularisent le flux de la bile, dans la constipation ils facilitent une habitude régulière du corps ; ils donnent une nouvelle vigueur au système nerveux, dans les rhumatismes ils atténuent la souffrance et dans un cas de diathèse générale, ils rétablissent la constitution affaiblie.

Succès sans cas le mérite.

Les droguistes qu'ils vendent en gros ou en détail—disent que Hostetter qui fait ces remèdes offerte au public assurément à jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. Ils ne manquent prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres préparations, par cet fait ne pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires ; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriété qui en fait un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de peau.

Le Medical Discovery est seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui ont recouvrés leur guérison sont des sanctées réunies. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jasup, Iowa, 5 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce.

Cher monsieur—Nous vous adressons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

Sign—fé v&c R. L. SMITH & Co.

Décédé, le 22 juillet 1874, au Fort Brenzi, dans la paroisse St-Martin, Alabapas, à l'âge de soixante-dix ans, un nègre nommé Jupiter, agenis JOSEPH CAILLIER, ancien marchand au Fort Brenzi.

Aux vetants démocrates du deuxième ward.—Les listes d'enregistrement des nouveaux votants ne se trouvent pas à la vente aux enchères et seront indiquées.

Au quartier général, No 128 et 130 de la rue des Ursulines, pendant neuf jours—du 29 juillet au 7 août, inclusivement.

Au No 28 de la rue Marais, pendant quatre jours,—du 4 au 7 août, inclusivement.

Au bureau du greffier, pendant neuf jours de sept heures du matin à huit heures du soir.

Les démocrates du ward ont à nommer un président de surveillance et trois scrutateurs.

CLEMENT RAMOS,
Président du Comité exécutif.

Salle du Comité Démocrate Central du Cinquième Ward.—Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1874.—Informons à l'honorable Jules Ferdinand du comité démocrate de Paroisse, à l'adresse du cinquième ward sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu le 31 DU MOIS, à 8 heures du soir, à cet bureau et demie, soit 128 et 130 de la rue des Ursulines, à l'effet d'élire un nouveau comité de paroisse, en remplacement de M. Jean H. Cambillard.

LEON GUEYROUZE, Président.
GASTON BONNAPE, Secrétaire.

Sixth Ward Rough & Ready Democratic Club.—Une assemblée du dit Club aura lieu Mercredi, 29 Juillet, à 7 1/2 heures P. M., rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

Vos votes en président, O. MORRIS.
P. D. SOURDIS, Secrétaire. 29 juil.

Au Public.

Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (numéro simple) aura lieu SAMEDI 1er août 1874, à midi, au bureau de la salle de la Compagnie.

Trois gros Lots de..... $10,000.
Seulement 10,000 numéros.
Prix du Billet..... $10 seulement.

Le public est invité à assister au tirage.

Les portes s'ouvriront à midi même au quart. Entrée par la rue de l'Union. 29 juil—3t—PP

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française sera ouverte à ses membres honoraires, actifs et ouvriers en tous genres. Des bras seront ouverts à recevoir les demandes de travailleurs et celles de ceux qui veulent les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
L. BERTHON.
11 juin—1an

Avis.

Le docteur GRIARD informe ses clientes que s'ouvrir de ce jour, ses consultations au lieu de deux heures à quatre heures du soir. Boulevard Orléans et Esplanade.
28 juillet—1t

C. H. ZIMMERMANN
129.....Rue du Canal.....129
Agent pour les célèbres Mangeur
Fabriques à Cincinnati, Ohio.
Prix de Gros et Détail. 28, rue du Canal.

Consulat de France.
AVIS BREVET.—JUILLET 1874.

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que le bureau

C. Jaubert & Co.
98.....GRAVIER.....98
Reçoit journaux, revues, brochures et lettres tous les jours de New York pour du commerce et du monde de même à un prix modéré sans ou plus.

Les acheteurs en compteur se souviennent de
No. 26, DE LA RUE DE CHARTRES,
NOUVELLE ORLEANS.
Mars—3m PP. DUPUY LAY

RECLAMATIONS.

Les étrangers (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis, pour propriété prises pendant la guerre, peuvent en trouver le moyen en s'adressant à

J. O. MUSTIN,
A vend, conformément des Etats-Unis.
No. 16 de la rue Carondelet, N.O.
Notre but du bureau de la poste. 28 juil—2t

Réouverture
de l'ancienne Boutique de Charles Lebrun,
Au No 85, à l'Entrepôt des vins
Appartement neuf et bien tenu.
LOUVERTURE de cet établissement
Samedi, 1er Août 1874.
Vins, Liqueurs, Cognac, Bière, Cidre, Ale, Porter, Eau gazeuse, Glace, Sirop, Cigares, Tabac, Bonbons, Fruits, Pâtisseries, Gâteaux, Sucreries, Confitures, Pommes, Oranges, Bananes, Ananas, Noix de coco, Noix, Amandes, Noisettes, Pommes de terre, Oignons, Ail, Fromages, Beurre, Lait, Sardines, Saumon, Jambon, Langue, Boudin, Saucisses, Pâtés, Gelée, Moutarde, Cornichons, Sauces, Huile, Vinaigre, Poivre, Sel, Sucre, Farine, Pain, Biscuits, Pommes de terre, Oignons, Ail, Fromages, Beurre, Lait, Sardines, Saumon, Jambon, Langue, Boudin, Saucisses, Pâtés, Gelée, Moutarde, Cornichons, Sauces, Huile, Vinaigre, Poivre, Sel, Sucre, Farine, Pain, Biscuits, Pommes de terre, Oignons, Ail, Fromages, Beurre, Lait, Sardines, Saumon, Jambon, Langue, Boudin, Saucisses, Pâtés, Gelée, Moutarde, Cornichons, Sauces, Huile, Vinaigre, Poivre, Sel, Sucre, Farine, Pain, Bisc